



## Compte-rendu de la réunion du 18 septembre 2019

### **Etaient présents :**

T. AUGIER, I. BAFFOUX, M. BEGEL, P. BEGUERIE, E. BERTOUX, K. BOUCHENAK (ANEPF), O. CHAMBIN, F. COMBY, X. DESMAS, C. DETUNCQ, H. DUTERTRE, M. FOURNY, P-H. GODFROY, J. GRAVOULET, E. HOUSIAUX, M. LEBLANC, C. LELONG, F. MALLY, F. PAGNIEZ, A. PIRAUX, P. ROUSEAU GUITTENY, S. ROUSSELOT, E. SEGUIN.

### **Etaient excusés :**

J. ARNOULT, S. ASSIRE, J-F. BATALLA, P. BECK, B. BERTHELOT-LEBLANC, N. DILE, F. DUPUIS, N. DUVAL, F. GEORGIN, C. LAUGEL, D. LE BAIL, T. LEFEVRE, H. LEPAGE, D. LEVU, L. LOUIN, M-H. PAPON, B. PECH, E. REMONGIN, B. ROUSSENQUE, M. TANNE-DEHAIL, B. VENNAT.

### **1. Informations du Président :**

Xavier Desmas ouvre la réunion avec les principales actions du Collège et l'importance de ce lieu où il y a un partage important entre universitaires et maîtres de stage.

### **2. Approbation du CR de la réunion du 4 avril 2019 et du 13 juin 2019 :**

Les 2 compte-rendus sont approuvés à l'unanimité.

### **3. Avancées dans le DES Officine :**

Les compétences ont été établies avec le Ministère.

### **Projet de DES Pharmacie officinale (juillet 2019)**

DES de 12 mois se déroulant en 3 phases :

Phase socle : 2 mois d'enseignement + 3 mois de stage (officine n°1)

Phase d'approfondissement : 1 mois d'enseignements + 4 mois de stage en officine (officine n°2)

Phase de consolidation : 2 mois de stage en officine (officine n°2) ou autre terrain selon le projet professionnel

Il est discuté le projet de changement de statut des étudiants qui ne seraient plus stagiaires mais apprentis en alternance afin de faciliter le financement par les officines de leur DES. Si ce point était retenu, les pharmaciens d'officine seraient alors maître d'apprentissage (et plus maître de stage) et la réglementation devrait être modifiée (code de déontologie, notion d'agrément etc...).

Plusieurs questions se posent également sur l'organisation universitaire ou professionnelle de l'année de DES (2 terrains de stage/ étudiant, agrément à 2 niveaux etc..).

Ces très nombreuses questions, restées la plupart sans réponses, interrogent beaucoup les différents conseillers de stage sur la mise en application pratique de cette maquette du DES officine.

#### **4. Position du CCA pour les relations avec les facultés (Pierre BEGUERIE, Président du CCA):**

Suite à la réforme territoriale des CROP, presque toutes les régions comportent maintenant plusieurs UFR de pharmacie.

Pour chaque région, les relations CROP/UFR sont établies sur des usages, très différents d'une faculté à l'autre et rendant les échanges entre ces deux structures complexes.

A titre d'exemple, les conseillers de stage sont souvent également des conseillers ordinaires afin de permettre une indemnisation des visites de stage pour l'avis sur l'agrément. Ces pratiques ne peuvent pas perdurer.

Les modalités d'agrément sont encadrées par les articles 21 et 22 de [l'arrêté de 2013](#). L'agrément des maîtres de stage est donné par les doyens qui s'appuient sur 2 avis : avis du CROP et avis des conseillers de stage désignés par l'UFR de pharmacie (universitaires ou officinaux qui peuvent éventuellement visiter l'officine). Il convient donc de revoir ces usages afin de distinguer les rôles et compétences de chacun sur l'agrément.

Dans le cadre de la réforme territoriale des CROP, Pierre BEGUERIE a initié une réflexion visant à établir un nouveau partenariat avec les UFR de Pharmacie. Le CCA accorde une grande importance aux relations avec les Facultés mais souhaite mieux les coordonner car elles sont actuellement trop disparates selon les régions. Il souhaite également redéfinir le rôle de chacun en conformité avec les missions légales de l'institution.

L'un des volets de ces travaux concernera l'avis sur l'agrément des maîtres de stage. L'objectif est que les CROP s'appuient sur des critères nationaux en adéquation avec les missions légales de l'Ordre (ex : conditions d'exercice, déontologie, moralité, DPC ...).

De la même manière la législation indique que la convention de stage est établie uniquement entre la faculté, l'étudiant et l'officine. Il souhaite que les présidents de CROP n'en soient plus signataires.

Le CPCMS sera informé de ces travaux.

#### **5. Point sur l'homéopathie :**

Question de Pascale Rousseau sur la place de l'homéopathie dans l'enseignement des étudiants en pharmacie.

A la faculté de Lille, le doyen a laissé l'enseignement de l'homéopathie aux enseignants statutaires ...

A Reims, la formation initiale a été maintenue ainsi que le DU et une séance de commentaires d'ordonnances.

A Limoges, 18h en 5<sup>ème</sup> année + 1 DU

A Marseille, enseignement maintenu en formation initiale (15 à 16h).

A Amiens, la formation a été diminuée à 16h.

A Poitiers, le DU n'a pas été renouvelé.

A Nancy, 15h en 5<sup>ème</sup> année + Automédication / conseils (visite du laboratoire Boiron)

A Dijon, 8h en 5<sup>ème</sup> année par un PAST.

A Paris V, 10h et Paris sud: 3h en formation initiale

A Rouen, 12h en formation initiale + DU.

A noter que les maîtres de stage sont assez inquiets car il y a une demande en homéopathie en officine et il faut donc que les étudiants soient formés. Pour rappel,

beaucoup de produits homéopathiques sont des médicaments. Leur dispensation relève donc du monopole.

## **6. Guide de stage de pratique professionnelle 2020 :**

Les guides de stage vont changer de présentation et seront désormais en format « wiki » sur le site du Collège. Cette évolution permettra au Collège de gérer la mise à jour des guides en autonomie, sans avoir des fichiers à mettre en forme par un prestataire. Sandrine ROUSSELOT va prendre contact avec Michael LEITNER pour avoir un devis et un délai de mise en œuvre. Elle travaillera sur ce dossier avec Arthur PIRAUX.

Les fichiers du guide sont distribués pour la relecture :

- Prologue : Xavier Desmas
- Objectifs du stage de pratique professionnelle : Xavier Desmas
- Ordre national des pharmaciens : Xavier Desmas et Sandrine Rousselot
- Responsabilités du Pharmacien : Marine Aulois-Griot + personne de Lille
- La pharmacopée : Françoise Mally
- Qu'est ce qu'un médicament ? : Marine Aulois-Griot + personne de Lille
- Autres missions du pharmacien : Arthur Piraux, Julien Gravoulet
- Qualité à l'officine : Dominique LeVu
- La dispensation : Dominique LeVu
- Prévention, éducation pour la santé et éducation thérapeutique : Cespharm
- Lutte contre la toxicomanie et lutte antidopage : Sandrine Rousselot
- Préparations à l'officine : Brigitte Pech et Françoise Mally
- Homéopathie : Marie-Laure Groult et Pascale Rousseau
- Phytothérapie et aromathérapie : Elisabeth Seguin
- Nutrition et diététique : Elisabeth Bertoux et Marine Aulois-Griot
- Dispositifs médicaux : Cécile Detuncq et Thierry Augier
- Pharmacie vétérinaire : Sandrine Rousselot
- Documentation à l'officine : Elisabeth Seguin et Isabelle Baffoux
- Tiers payant / gestion à l'officine / achats en officine : Nicole Duval / Catherine Lelong et Pierre Beck
- Remplacement du pharmacien : Cécile Detuncq
- Tableaux de posologie : laisser plutôt une liste de DCI adultes et enfants : Artur Piraux
- Tableau de bord de 6<sup>ème</sup> année : Odile Chambin
- Textes en vigueur relatifs au stage : Sandrine Rousselot

Les fichiers vont être mis dans un drive avec suggestion de modifications.

Il faut que tout soit terminé pour fin octobre car la prochaine réunion est prévue le 7 novembre.

## **7. Organisation de la journée des Présidents d'Association**

Réunion des présidents d'association : jeudi 17 octobre.

Idées de programme :

- Sophie Sergent (élue URPS) : présentation des CPTS avec l'inter-professionnalité
- Eric Housieaux : formation pour les maîtres de stage de PH3 et PH4 avec une aide du Cespharm sur un thème choisi (personnes âgées, la femme, l'insuffisance rénale, l'oncologie, les bilans partagés de médication...).
- Développement de l'exemple de l'oncologie.
- Temps d'expériences partagées.

## **8. Questions diverses :**

- **Communication sur les métiers de pharmacien :**

Les outils de communication [« Pharma c'est pour moi »](#) de l'ONP vont être revus dans la perspective de l'évolution de l'entrée dans les études de santé (suppression du numérus clausus et de la PACES l'année prochaine).

Le Dossier a été confié à la section D.

Les cibles seront :

- les collégiens – lycéens et leurs parents
- les étudiants de 1ère année des facultés.

Un groupe de travail a été constitué dont fait partie le CPCMS.

Prochaine réunion : le 13 novembre 2019.

#### - **Référentiel des Maîtres de stage :**

Présentation de Julien Gravoulet.

Le travail se poursuit avec les membres du groupe de travail et Julien a harmonisé le document pendant l'été (travaux collaboratifs menés sur le drive « framapad »).

Lors de la réunion du Collège du 6 novembre prochain, l'après-midi consacrée à la finalisation du document avant de le soumettre à relecture externe.

Le référentiel définitif sera présenté à l'AG de janvier 2020.

La communication extérieure pour valoriser ce travail comportera :

- Document sur le site du Collège
- Powerpoint de présentation
- Article de présentation
- Présentation au CCA et à la conférence des doyens

#### - **Groupe Qualité :**

La rédaction du référentiel est terminée. Il doit maintenant être validé par le Haut Comité.

Les travaux se poursuivent avec la préparation d'un « kit de démarrage » comportant des outils pour la mise en œuvre de la démarche qualité (procédure, chek-list, mémo etc...).

Les travaux doivent être finalisés pour la fin d'année afin d'être présenté aux pharmaciens. Il est envisagé un lancement à la Journée de l'Ordre (25 novembre 2019).

Il faudra corréler la maîtrise de stage avec un engagement dans la démarche qualité et voir comment on peut inscrire cela pour la demande d'agrément.

#### - **Prix du Collège 2020 :**

En 2018, 3 vidéos ont été postées sur le site mais le Collège a décidé de ne pas attribuer un prix de thèse car il n'y avait pas de consensus au niveau du jury.

On relance ce prix pour 2020 en actualisant l'affiche (mission confiée à l'ANEPPF) et le règlement. L'information sera diffusée aux doyens des UFR, aux responsables des filières officine et aux présidents d'association régionales courant novembre 2019.

Le dépôt des vidéos devra se faire avant le 14 juillet 2020.

#### - **Point questionnaire agrément :**

Il avait été envisagé de mettre à jour le questionnaire d'agrément. Ce point est reporté dans l'attente du positionnement du CCA par rapport à l'agrément des maîtres de stage

#### - **Vaccination :**

Le CESPARM vient de publier un [dossier dédié à la vaccination antigrippale à l'officine](#) qui comporte :

- un document professionnel (réglementation, procédure, arbre décisionnel, registre des vaccinations, ...).
- une fiche de gestion des AES
- une affiche

### **9. Point agenda :**

- **17 octobre 2019** : réunion des Présidents d'association.
- **7 novembre 2019** : validation du guide de pratique professionnelle + référentiel maître de stage + présentation de [Pharmareco.fr](http://Pharmareco.fr) par Julien Gravoulet.
- **AG électorale (date à déterminer)**